

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:363792-2017:TEXT:FR:HTML>

**France-Villeurbanne: Travaux de restructuration  
2017/S 178-363792**

**Avis de marché**

**Travaux**

Directive 2014/24/UE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

**I.1) Nom et adresses**

Est Métropole Habitat  
53 avenue Paul Krüger  
Villeurbanne  
69100  
France  
Téléphone: +33 478034720  
Courriel: [marches@est-metropole-habitat.fr](mailto:marches@est-metropole-habitat.fr)  
Code NUTS: FRK26

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.est-metropole-habitat.fr>  
Adresse du profil d'acheteur: <http://www.achatpublic.com>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:  
<http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur**

Organisme de droit public

**I.5) Activité principale**

Logement et équipements collectifs

**Section II: Objet**

**II.1) Étendue du marché**

**II.1.1) Intitulé:**

Réhabilitation de 100 logements en site occupé et extension neuve de 21 logements, Résidence Pranard — Barres B et C 41 à 49 rue du 8 mai 1945 à Villeurbanne.

**II.1.2) Code CPV principal**

45454000

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte:**

Réhabilitation des barres B et C comprenant 100 logements ainsi que la construction neuve de 21 logements en extension de la barre B dont 4 maison sur le toit. Construction d'ascenseurs et réfection des parties communes. Le marché est décomposé en 20 corps d'état. Procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

45454000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRK26

Lieu principal d'exécution:

Résidence Pranard — Barres B et C, 41 à 49 rue du 8 mai 1945 à Villeurbanne.

II.2.4) **Description des prestations:**

L'opération est décomposée en 20 corps d'état:

CE n° 1: Désamiantage

CE n° 2: Démolitions

CE n° 3: Terrassements

CE n° 5: Gros œuvre

CE n° 6: Charpente et ossature bois

CE n° 7: Couverture en bac acier — étanchéité

CE n° 8: Bardage bois

CE n° 9: Isolation thermique par l'extérieur — façade

CE n° 10: Menuiseries extérieures métalliques — métallerie

CE n° 11: Menuiseries extérieures PVC — occultations

CE n° 12: Menuiseries intérieures bois

CE n° 13: Plâtrerie — peintures

CE n° 14: Carrelages — faïences

CE n° 15: Sols minces

CE n° 16: Ascenseurs

CE n° 17: Voiries — réseaux — divers — plantation noue

CE n° 18: Chauffage — plomberie sanitaire — VMC

CE n° 19: Électricité courants forts et courants faibles

CE n° 20: Photovoltaïque.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Qualité de l'offre / Pondération: 40

Prix - Pondération: 60

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 21

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le marché comporte 15 prestations supplémentaires éventuelles (PSE) décrites dans les documents de la consultation Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne choisir aucune, une seule, plusieurs ou l'intégralité des PSE avant l'attribution du marché.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Conformément à l'article 32 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015, le marché n'est pas alloué pour des motifs techniques (les justifications sont indiquées dans le règlement de la consultation).

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;

2° Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents;

3° Bilans ou extraits de bilan, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

II. — Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Chiffre d'affaire minimum, apprécié sur l'intégralité du groupement le cas échéant: 14 M # HT.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

— Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

— Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public;

— L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public;

— Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres;

— Tout élément permettant de démontrer la capacité de l'entreprise à piloter ou coordonner un chantier de réhabilitation de taille équivalente en site occupé.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Qualification obligatoire au stade du dépôt de l'offre:

Corps d'état n° 1 désamiantage: Effectif minimum 15 personnes et Qualibat 1552 ou AFNOR certification amiante ou certification GLOBAL traitement de l'amiante

Corps d'état n° 5: effectif minimum 30 personnes et qualibat 2112.

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

### III.2) Conditions liées au marché

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

Le marché est soumis à une clause d'exécution sociale visant à favoriser le retour à l'emploi de publics en difficulté. Il s'agit de conclure en faveur de personnes issues des publics prioritaires, un volume d'heures d'insertion professionnelle. Le détail de ces conditions d'exécution est défini en annexe 1 de l'acte d'engagement et annexe 3 du Cahier des clauses administratives particulières.

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

## **Section IV: Procédure**

### IV.1) Description

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.6) Enchère électronique

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

### IV.2) Renseignements d'ordre administratif

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 20/10/2017

Heure locale: 16:00

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Français

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: 24/10/2017

Heure locale: 10:00

## **Section VI: Renseignements complémentaires**

### VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Seule la remise des offres sous forme papier est autorisée. L'enveloppe sera transmise à Est Métropole Habitat, 53 avenue Paul Krüger, 69100 Villeurbanne.

Principe d'exclusivité:

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

- 1) En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- 2) En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

Prix des prestations: 60

Qualité de l'offre décomposée en 4 sous-critères: 40

- 1) Organisation du candidat pour assurer le bon déroulement du chantier (30 %)
- 2) Moyens humains affectés aux travaux — la réponse doit s'appuyer sur le planning prévisionnel joint au DCE (15 %)
- 3) Autocontrôle / moyens mis en œuvre pour la levée des réserves et pendant la garantie de parfait achèvement (30 %)
- 4) Valeur environnementale de l'offre (25 %)

Les sous critères sont détaillés dans le règlement de la consultation.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

- 1) en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- 2) en qualité de membres de plusieurs groupements.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Lyon  
184 rue Duguesclin  
Lyon  
69006  
France  
Téléphone: +33 478141010  
Courriel: [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers dont les concurrents évincés, en application de l'arrêt du Conseil d'État Département du Tarn-et-Garonne du 4.4.2014 (2 mois à compter de la date des mesures de publicité).  
Article L 551-1 à L 551-12, et R 551-1 à R 551-6 du code de justice administrative pour le référé précontractuel.  
Article L 551-13 à L 551-23 et R 551-7 à R 551-10 du code de justice administrative pour le référé contractuel.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Tribunal administratif de Lyon  
184 rue Duguesclin  
Lyon  
69006  
France  
Téléphone: +33 478141010

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**  
13/09/2017